

# L'Académie de médecine téléphone à l'Assemblée

**L**ES opérateurs de téléphonie mobile ne manquent pas de relais. L'Académie nationale de médecine en est un solide, qui, avec une réelle prescience, vient de mettre en garde contre une proposition de loi pas encore débattue à l'Assemblée.

La proposition de la députée Verte Laurence Abeille ne doit être discutée que le 31 janvier. Elle vise à limiter la puissance des antennes-relais de téléphonie mobile et l'usage du WiFi dans toutes les structures accueillant de jeunes enfants. L'Académie s'indigne par avance de cette application du

principe de précaution. Et de regretter « *une initiative fondée sur un flou scientifique et réglementaire (...) de nature à renforcer artificiellement chez nos concitoyens un sentiment de peur et de défiance injustifié* ».

Son porte-parole, André Aurenge, chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, est un ancien du conseil scientifique de Bouygues Telecom. Ce qui peut nourrir « *un sentiment de défiance injustifié* » à l'endroit de son communiqué, un rien téléphoné...